

ADDENDUM N°1

Fourniture de structures métallo textile légères destinées à l'abri temporaire d'aéronefs militaires et prestations associées

Le présent document porte sur des précisions administratives en réponse à une question posée par une société.

Question 1:

Ayant déjà répondu à une consultation pour la FOURNITURE DE BATIMENTS MÉTALLO-TEXTILES POUR AÉRONEFS MILITAIRES Y COMPRIS LA FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES (SSAM 33.503), nous souhaiterions savoir quels sont vos attendus quant aux documents administratifs que nous devons vous remettre afin de ne pas faire doublon.

Réponse:

Si un candidat a déjà remis des documents et renseignements au titre d'une précédente consultation similaire à celle-ci et à condition que ceux-ci soient toujours valables, il peut envoyer uniquement les DC1 et DC2 pour candidater à la présente consultation.